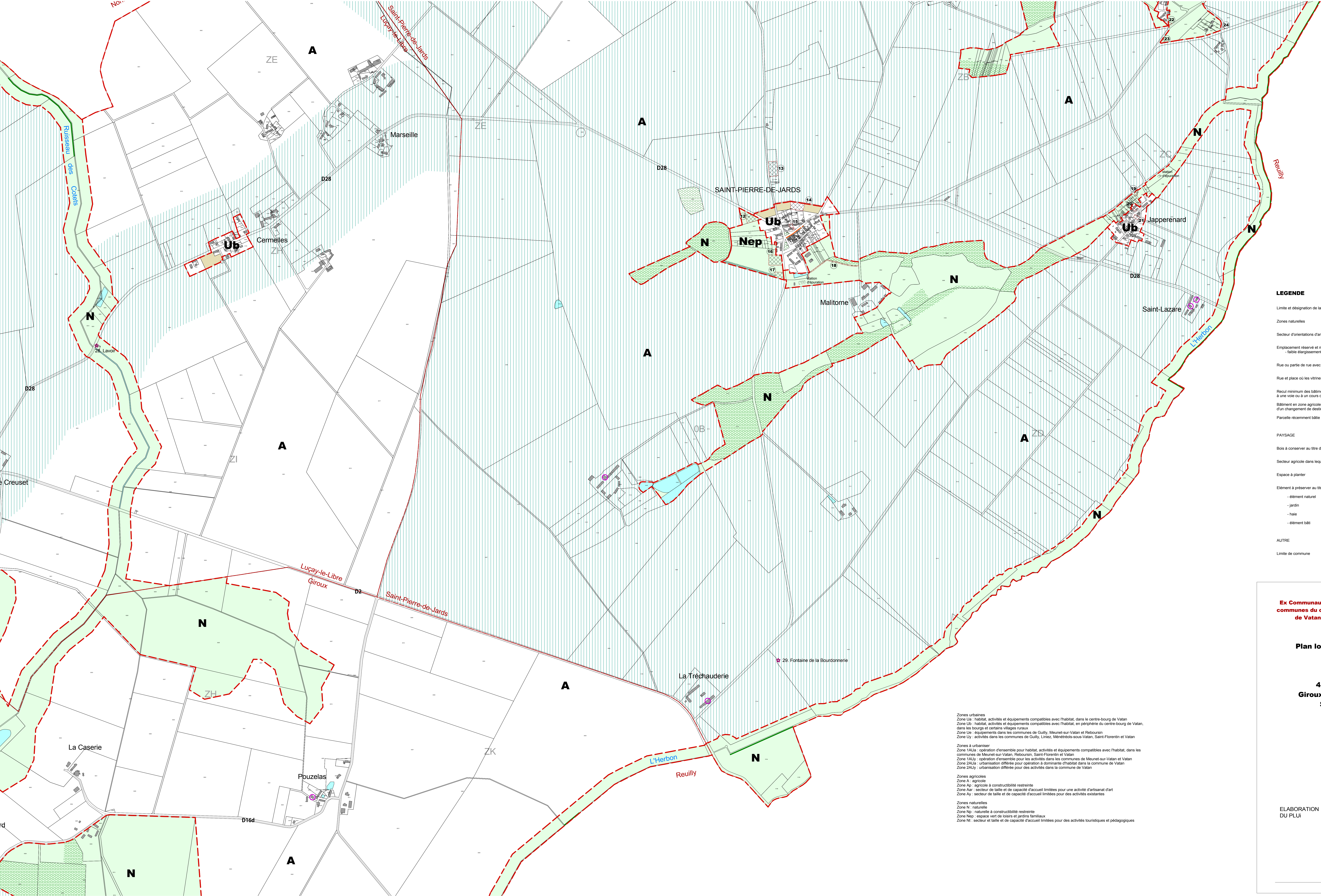




LEGENDE

Limite et désignation de la zone ou du secteur

Zones naturelles

Secteur d'orientations d'aménagement et de programmation

Emplacement réservé et n° d'opération

Rue ou partie de rue avec règlement particulier

Rue et place où les vitrines commerciales sont à conserver

Recul minimum des bâtiments et installations à respecter par rapport à une voie ou à un cours d'eau

Bâtiment en zone agricole ou naturelle et forestière, pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Parcelle récemment bâtie ou avec permis de construire accordés

PAYSAGE

Bois à conserver au titre du paysage

Secteur agricole dans lequel les parcs éoliens sont interdits

Espace à planter

Élément à préserver au titre du paysage :

AUTRE

Limite de commune

Zones urbaines
Zone Ua : habitat, activités et équipements compatibles avec l'habitat, dans le centre-bourg de Vatan
Zone Ub : habitat, activités et équipements compatibles avec l'habitat, en périphérie du centre-bourg de Vatan, dans les bourgs et certains villages ruraux
Zone Uc : équipements dans les communes de Guilly, Meunet-sur-Vatan et Reboursin
Zone Uv : activités dans les communes de Guilly, Lincé, Menétréol-sous-Vatan, Saint-Florentin et Vatan

Zones à urbaniser
Zone 1Aua : opération d'ensemble pour habitat, activités et équipements compatibles avec l'habitat, dans les communes de Meunet-sur-Vatan, Reboursin, Saint-Florentin et Vatan
Zone 1Auj : opération d'ensemble pour les activités dans les communes de Meunet-sur-Vatan et Vatan
Zone 2Aua : urbanisation différée pour opération à dominante d'habitat dans la commune de Vatan
Zone 2Auj : urbanisation différée pour des activités dans la commune de Vatan

Zones agricoles
Zone Aa : agricole
Zone Ag : agricole à constructibilité restreinte
Zone Ais : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour une activité d'artisanat d'art
Zone Ay : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour des activités existantes

Zones naturelles
Zone N : naturelle
Zone Np : naturelle à constructibilité restreinte
Zone Nep : espace vert de loisirs et jardins familiaux
Zone Nt : secteur et taille et de capacité d'accueil limitées pour des activités touristiques et pédagogiques

Ex Communauté de communes du canton de Vatan

Communauté de communes Champagne - Boischauts

Département de l'Indre

Plan local d'urbanisme intercommunal

Elaboration

4.16 - Règlement graphique

Giroux Nord-Est - Luçay-le-Libre Est

Saint-Pierre-de-Jards Sud

1/5000

ELABORATION DU PLUI

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal par le Conseil communautaire du

Le Président
Pierre ROUSSEAU

Ex Communauté de communes du canton de Vatan
Communauté de communes CHAMPAGNE - BOISCHAUTS
24, rue de la République
36150 VATAN